

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU COLIS DE NOËL 2026



A renvoyer avant le 16 octobre 2026

par mail à : colis@ville-fontaine.fr
ou aux horaires d'ouverture dans les Maisons des Habitants

DEMANDEUR :

Nom d'usage* : _____ Prénom* : _____

Date de naissance* : ____/____/____ (Colis réservé aux personnes nées jusqu'au 31/12/1956)

CONJOINT.E :

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance* : ____/____/____ (Colis réservé aux personnes nées jusqu'au 31/12/1956)

ADRESSE DU DOMICILE* : _____

COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES* (au moins 1 numéro obligatoire) :

Fixe : ____/____/____/____/____ Portable : ____/____/____/____/____

Adresse mail : _____

☐

COLIS SOLO

☐

COLIS DUO

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR :

- Copie de la pièce d'identité de chaque bénéficiaire,
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour un couple, les noms des deux bénéficiaires doivent apparaître sur le justificatif, sinon fournir un justificatif par bénéficiaire).



**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE ENREGISTRÉ
LES DOSSIERS HORS DÉLAIS SERONT PLACÉS SUR LISTE D'ATTENTE**

A FONTAINE, le : ____/____/2026

Signature :

***Les champs marqués d'une astérisque sont obligatoires pour permettre votre inscription et la distribution des colis.**

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les données personnelles collectées dans ce formulaire seront traitées uniquement par les services du CCAS de Fontaine via le logiciel métier Elissar. Elles ne sont accessibles qu'au personnel habilité et ne sont en aucun cas diffusées à des tiers. Elles seront conservées jusqu'au retrait de votre consentement et seront effacées lorsque vous ne répondrez plus aux critères d'éligibilité des festivités. Si vous changez d'avis, vous pouvez nous contacter et retirer votre consentement à tout moment. Vous pouvez également accéder aux données vous concernant, demander leur rectification ou effacement ainsi qu'exercer votre droit à la limitation du traitement en contactant le délégué à la protection des données : dpo@ville-fontaine.fr. Si après avoir contacté ces services, vous estimez que vos droits sur la protection des données ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).